

Budget d'investissement 2006

Dépenses

Charges d'investissement
reportées
584 042,12 €

Remb. D'emprunts
185 000,42 €

Frais d'études
(immo. Incorporelles)
373 234,19 €

Travaux, Acquisitions ...
Immo. Corporelles
537 060,23 €
*Eclairage public, VRD, Maison
rue Aveline, Travaux, matériel,*

Programme d'Investissement

*en cours de
réalisation*
3 495 943,04 €

*Centre de Loisirs
Gymnase
Cantine & accueil périscolaire de
l'école de la Charmoye
Mur du clocher de l'église
Aménagement place de l'église
Enfouissement des réseaux...*

*Gymnase
Cantine & accueil périscolaire de
l'école de la Charmoye*

5 175 280,00 €

Recettes

Autofinancement
*Excédent 2006
Excédent 2005 reporté*

897 232,08 €

Vente de biens communaux
*et récupération de
l'avance consentie pour la Halotte*
1 107 001,00 €

*2 maisons rue A. Schweitzer
Maison rue Aveline*

Dotations & subventions

1 635 087,92 €

FC TVA
remboursement de la TVA sur investissement

*Etat
Conseil Général :
Conseil Régional :
CAF
Divers :*

Emprunts

1 535 959,00 €

5 175 280,00 €

Le montant total d'un programme d'investissement doit être inscrit dans le Budget dès que ce programme est lancé, même si sa réalisation s'effectue sur plusieurs années et que ne sont prévus dans l'exercice que les frais d'études. Afin d'équilibrer ces dépenses d'investissement "à venir", figure aux recettes des emprunts, qui ne seront pas tous contractés.